



Communiqué de presse

La Banque des Territoires investit dans la Coopérative Carbone de La Rochelle pour accélérer le déploiement de projets de contribution carbone et de préservation de la biodiversité

Paris, le 2 février 2023

La Banque des Territoires mobilise 300 000€ pour soutenir le développement de la Coopérative Carbone de La Rochelle. Il s'agit, par cette prise de participation, d'accélérer le développement de projets locaux de réduction et de séquestration carbone qui contribuent à la préservation de la biodiversité. La Banque des Territoires entend multiplier les investissements dans ce type de structures dans les autres territoires afin de soutenir massivement la transformation énergétique du pays.

La Coopérative de La Rochelle met en relation les structures locales émettrices de CO₂ avec des projets locaux de séquestration carbone ayant des co-bénéfices pour la biodiversité (forêts, tourbières, haies). Crée fin 2020 sous forme de SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, elle propose une offre de services à l'attention des acteurs publics et privés du territoire :

- Définition d'actions RSE, formation et sensibilisation à la transition bas carbone en accompagnant la mise en place d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Évaluation de l'impact carbone des projets (ingénierie et études) et réalisation de bilans carbone ;
- Financement de projets locaux par la vente de crédits carbone, via l'instruction de dossiers de labellisation « Label Bas Carbone » et d'aides financières (objectif de compensation de 100.000 teqCO₂/an en moyenne).

La Coopérative de la Rochelle est le premier outil local de contribution volontaire de ce genre dans lequel la Banque des Territoires investit. De nombreuses villes souhaitent s'inspirer de ce modèle innovant, associant citoyens, collectivités et entreprises, pour atteindre leur objectif « zéro carbone » en 2050. La Banque des Territoires souhaite multiplier la création d'outils de compensation locaux dans les autres territoires et ainsi contribuer massivement à la transformation énergétique et à la préservation de la biodiversité à échelle nationale.

Les fonds (300 000€) apportés à la Coopérative de La Rochelle par la Banque des Territoires permettront d'accélérer son développement commercial et opérationnel et de développer une plateforme digitale, destinée à mutualiser les projets et services entre les futures coopératives carbone qui seront créées dans les prochaines années en France.

A titre d'exemple, la Coopérative a accompagné un premier projet de plantation « La Forêt Bleue » de 1,7 hectare sur un terrain de la commune de Dompierre-sur-Mer (Charente-Maritime) qui a permis de planter 7 500 arbres en 2022. Provenant d'une pépinière locale, ces arbres sont issus d'essences endémiques de la région et vont permettre de développer la biodiversité et le stockage carbone en lien étroit avec les habitants locaux. Un autre projet portant cette fois-ci sur la plantation de plus de 100 km de haies bocagères en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la chambre d'agriculture et des associations paysannes, est en cours de réalisation sur les trois prochaines années, afin d'améliorer la qualité du paysage et de renforcer la biodiversité autour des terres agricoles, tout en favorisant le stockage carbone sur le long terme.

Pour Anne Rostaing, directrice générale de la Coopérative Carbone de La Rochelle : « *Par son investissement, la Banque des Territoires vient soutenir une initiative innovante et collective qui vise à développer la capacité à agir pour le climat à l'échelle d'une zone de vie : les collectivités territoriales, entreprises, citoyens, associations peuvent ainsi, ensemble, accélérer la transition écologique de leur territoire. Nous souhaitons à travers la Coopérative Carbone proposer et imposer le cadre éthique le plus ambitieux possible au marché de la compensation/contribution carbone* »

Pour Emmanuel Legrand, directeur du département de la Transition Energétique et Ecologique de la Banque des Territoires : « *La Coopérative Carbone de La Rochelle est une structure emblématique : grâce au mécanisme des crédits carbone et à son ancrage territorial, elle participe au développement de projets qui contribuent à la transformation énergétique et à la préservation de la biodiversité. La Banque des Territoires est particulièrement fière de participer à son développement et souhaite accompagner d'autres projets de ce type sur l'ensemble du territoire national.* »

A propos de la Coopérative carbone de La Rochelle

Créée en 2020, la Coopérative Carbone est une SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif. En tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la Coopérative Carbone est statutairement porteuse de valeurs humaines et environnementales.

Elle a été initiée en 2017 et fondée en 2020 dans le cadre du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Son objectif ? Agir localement pour réduire notre impact sur le climat. Afin d'y parvenir, la Coopérative Carbone agit sur 3 principaux leviers : sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux énergie-climat, accompagner les organisations et collectivités dans la mesure et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, favoriser l'émergence de projets de réduction et de séquestration du carbone qui vont au-delà des pratiques courantes et réglementaires par la vente de crédits carbone.

<https://larochelle.cooperativecarbone.fr> | @cooperative-carbone

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritories.fr | @BanqueDesTerr